

Foire aux questions sur la théorie du changement de l'investissement

1. Avez-vous une théorie du changement pour l'ensemble du Fonds Égalité? Comment la théorie du changement de l'investissement s'y articule-t-elle?

Le Fonds Égalité élabore actuellement une théorie du changement qui guidera l'ensemble de son travail. En concertation avec toute l'équipe, nous cherchons à assurer une cohérence entre ces deux théories cruciales. La théorie du changement de l'investissement est un outil dynamique que l'on peut modifier ou améliorer au fil du temps afin qu'il reflète les acquis organisationnels et les principaux documents de travail, comme notre théorie organisationnelle du changement.

2. Les marchés financiers ne sont pas faits pour générer des revenus pour les mouvements féministes. Pourquoi tentez-vous de les utiliser de la sorte?

La cause des mouvements féministes est trop urgente, et il est trop important d'en assurer le financement stable, pour ne pas tester tous les leviers de changement possibles et faire preuve d'innovation. Notre approche a beau être inusitée, nous la croyons fort prometteuse. L'investissement sexospécifique permet d'exploiter le potentiel des capitaux pour produire des retombées à la fois sociales et financières. Avec notre modèle, l'argent travaille deux fois plus : il génère des capitaux *et* en fait un vecteur de changement. Le paradigme des marchés financiers reste le même, mais nous montrons comment y changer les rapports de pouvoir et orienter le capital au profit de la cause féministe partout sur la planète.

3. L'investissement et l'approche axée sur les marchés comportent des risques inhérents. Comment les marchés financiers et les investissements peuvent-ils insuffler un vent de changement?

Nous ne fermons pas les yeux sur les risques liés à l'écosystème financier. Pendant des siècles, il s'est avéré un vecteur d'inégalité, d'injustice et de dégradation environnementale. Grâce à des partenariats, des politiques et des protocoles réfléchis, nous entendons réduire les risques au maximum et tirer parti du potentiel inexploité de ce secteur.

Par exemple, notre chef des placements externe, RockCreek, maintiendra notre portefeuille de placement de manière à générer des rendements ciblés et à gérer les risques selon des paramètres de tolérance prédéfinis, conformément à l'énoncé de politique d'investissement. Notre modèle se base sur plusieurs stratégies d'atténuation des risques, dont une répartition diversifiée des actifs, des limites de tolérance claires, une stratégie de liquidité et une stratégie d'achat à long terme (lorsque possible et approprié).

Nous croyons qu'il faut s'attaquer directement aux rapports de pouvoir établis pour générer des revenus pour les mouvements féministes à partir des marchés financiers. L'investissement sexospécifique est un moyen d'ébranler le postulat selon lequel les profits seraient le seul critère de sélection d'un placement, et de réorienter la prise de décision pour s'attaquer aux

inégalités structurelles, promouvoir la santé environnementale et améliorer toutes les facettes de la vie des gens. Progressivement, avec vigilance et volonté, l'investissement sexospécifique peut contribuer à des changements durables, par l'intégration efficace du leadership et des points de vue des femmes, des filles et des personnes non binaires dans les décisions liées aux investissements.

4. La section sur la vision parle de changement féministe mondial. Comment le Fonds Égalité définit-il le « changement féministe mondial »?

Le Fonds Égalité entreprend actuellement un travail axé sur l'inclusion, guidé par l'apport de leaders de mouvements féministes, afin d'éclairer pleinement le sens pluriel des différents féminismes et du « changement féministe ».

Pour l'heure, nous avons établi une définition de travail du « changement féministe mondial » en nous fondant sur les contributions des parties intéressées à la théorie du changement de l'investissement. Si cette définition n'est pas encore publique, c'est que nous voulons respecter le riche apport du processus organisationnel en cours.

Les résultats de tout ce travail seront intégrés à la théorie du changement de l'investissement pour les versions ultérieures.

5. La section sur les résultats mentionne que le Fonds Égalité s'affaira, avec des partenaires et des pairs, à créer et présenter un large éventail de produits et de stratégies de placement qui font progresser le changement féministe mondial. Ces produits seront-ils issus du Fonds Égalité ou d'autres entités au sein de l'écosystème?

Il existe certes déjà des produits qui coïncident avec les objectifs du programme d'investissement, mais le Fonds Égalité travaillera avec son chef des placements externe pour en monter de nouveaux (ex. : arbitrage sur titres à revenu fixe de RockCreek et du Fonds Égalité). Nous reconnaissons cependant la position de l'organisme dans l'écosystème général et n'avons pas la prétention de combler toutes les lacunes du marché. C'est pourquoi nous mettrons de l'avant le travail et les produits d'autres partenaires au sein de l'écosystème, afin de concentrer les capitaux et de faire croître l'investissement sexospécifique.

6. Il y a mention des communautés autochtones et historiquement marginalisées dans la section sur les activités. Le Fonds Égalité a-t-il pour objectif de distribuer des fonds aux communautés autochtones?

Notre optique d'investissement reconnaît l'existence de plusieurs groupes de communautés historiquement sous-représentées, dont, bien sûr, les communautés autochtones. À l'heure actuelle, nous n'entendons pas cibler une seule communauté historiquement sous-représentée : nous visons à diversifier nos bénéficiaires.

7. Comment la théorie du changement de l'investissement est-elle liée au rapport *Espoirs partagés*?

Notre engagement à diffuser la théorie du changement de l'investissement est un volet important de notre responsabilité permanente envers les mouvements féministes. Cet engagement est explicité dans [Espoirs partagés](#), un rapport sur les multiples moyens employés pour répondre aux 60 recommandations recueillies auprès de [leaders de mouvements féministes à travers le monde](#) sur l'octroi de subventions, l'investissement, la philanthropie, la gouvernance et la responsabilité.

Le processus hautement collaboratif que nous avons suivi dans l'élaboration de la théorie du changement de l'investissement a en outre suscité des réflexions pertinentes dont découlent deux changements importants. D'abord, nous avons indiqué dans le rapport *Espoirs partagés* (réponse 7c) que la stratégie d'investissement serait revue chaque année. Toutefois, nous avons réalisé qu'il faut quelques mois pour bien effectuer le processus de révision à chaque niveau de gouvernance (comité consultatif sur les placements, comité d'investissement, conseil d'administration du Fonds Égalité). Une révision annuelle nous mettrait constamment en processus de révision et d'analyse, et nous manquerions de temps pour les phases de mise en œuvre et d'apprentissage. C'est ce qui explique l'espacement aux deux ans du processus de révision.

Par ailleurs, au début de l'élaboration des lignes directrices sur les risques éthiques et environnementaux de nos investissements ([Espoirs partagés](#), réponse 8a/b), nous avons envisagé trois travaux distincts, mais interreliés : la théorie du changement de l'investissement, le cadre sexospécifique et, enfin, les lignes directrices sur les risques éthiques et environnementaux.

Or, pendant le processus de demande de propositions, il est apparu que la plupart des soumissions à l'égard des lignes directrices sur les risques éthiques et environnementaux étaient autonomes et ne s'intégraient pas aux deux autres documents. Après réflexion, nous avons décidé d'adopter les trois outils de base suivants :

- 1.) **Théorie du changement de l'investissement**
- 2.) **Lignes directrices en matière d'investissement intersectionnel** (lignes directrices fondées sur la théorie du changement de l'investissement qui exposent les grandes lignes du cadre pour guider les investissements du Fonds Égalité)
- 3.) **Critères d'investissement sexospécifique** (critères de sélection des investissements du Fonds Égalité sur les marchés privés)

Maintenant que nous avons terminé la première version de la théorie du changement de l'investissement, nous porterons notre attention sur les deux autres outils susmentionnés. Ces documents devraient être rédigés d'ici l'été 2022.